

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

2025-02-20

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre tenue à la salle du conseil de la municipalité de Saint-Louis soit au, 750, rue St-Joseph à Saint-Louis, le jeudi 20 février 2025 à 19 h 30 à laquelle sont présents :

Mesdames les administratrices Julie L'Homme, Jessica Lambert, Marguerite Desrosiers et messieurs les administrateurs Guy Robert, Sylvain Lafrenaye, Jean-Sébastien Savaria, Yvon Daigle, Denis Benoît, Richard Gauthier, Gilles Bernier.

Sont absents : Annick Corbeil, Linda Cournoyer, Hugo Laporte, Robert Charron, Richard Potvin.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Alain Jobin, président.

Sont aussi présents madame Jacqueline Lavallée, directrice générale et greffière-trésorière et monsieur Stéphane Bourgeois, coordonnateur.

Tous les membres présents affirment avoir reçu leur avis de convocation tel que prescrit par la loi.

2.1 Ouverture de la séance

Monsieur le président ouvre la séance à 19 h 30.

2.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

25-02-05

Sur la proposition de Gilles Bernier

Appuyée par Guy Robert

Il est résolu à l'unanimité d'ajouter le point suivant :

2.10.1 Municipalité de Massueville – Résolution 2025-02-363 (c.c.)

et d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

2.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 janvier 2025 (c.c.)

25-02-06

Sur la proposition de Julie L'Homme

Appuyée par Jean-Sébastien Savaria

Il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 janvier 2025 et d'autoriser la signature dudit procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.

2.4 Nominations aux postes de président et vice-président

La directrice générale et greffière-trésorière devient présidente d'élection et invite les directeurs à soumettre des candidatures.

Nomination du président

25-02-07

Sur la proposition de Denis Benoît

Appuyée par Yvon Daigle

De présenter Guy Robert au poste de président de la Régie pour une période d'un an.

Aucune autre proposition n'étant faite, la mise en nomination pour le poste de président de la Régie est fermée.

Nomination du vice-président

25-02-08 Sur la proposition de Yvon Daigle
Appuyée par Richard Gauthier
De présenter Denis Benoît au poste de vice-président de la Régie pour une période d'un an.

Aucune autre proposition n'étant faite, la mise en nomination pour le poste de vice-président de la Régie est fermée.

Fermeture des procédures d'élection

25-02-09 Sur la proposition de Jean-Sébastien Savaria
Appuyée par Sylvain Lafrenaye
Il est résolu à l'unanimité que les nominations aux postes de président et de vice-président de la Régie soient closes et de poursuivre l'ordre du jour.

2.5 Résolution autorisant le compte de dépenses du président

25-02-10 Sur la proposition de Marguerite Desrosiers
Appuyée par Jean-Sébastien Savaria
Il est résolu à l'unanimité d'autoriser les dépenses du président dans l'exercice de ses fonctions sur présentation de pièces justificatives.

2.6 Rapport d'entretien du réseau (c.c.)

Un rapport concernant les principaux travaux effectués sur le réseau pour la période du 14 janvier au 10 février 2025 a été remis aux directeurs pour information.

2.7 Comptes à payer (c.c.)

25-02-11 Sur la proposition de Alain Jobin
Appuyée par Richard Gauthier
Il est résolu à l'unanimité de prendre acte du certificat de la directrice générale et greffière-trésorière à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après :

Je soussignée, Jacqueline Lavallée, directrice générale et greffière-trésorière de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 11 février 2025, avec ajouts, et d'approuver en conséquence, tel que soumis, ladite liste des factures à payer pour un montant de **374 506,78\$**.

Jacqueline Lavallée,
Directrice générale et greffière

Veillez prendre note que des chèques ont été ajoutés à la liste des comptes à payer des mois de janvier et février 2025 pour un montant de **19 966,15\$** (réf. : liste du 11 février 2025).

2.8 Correspondance

Aucune correspondance.

2.9 SUJETS À SUIVRE ET AFFAIRES NOUVELLES

2.9.1 Signataires de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre – Caisse Desjardins Pierre-de-Saurel

25-02-12

Sur la proposition de Richard Gauthier
Appuyée par Yvon Daigle

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser madame Jacqueline Lavallée, directrice générale et greffière-trésorière de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre à signer tous chèques émis et billets ou autres titres consentis par la Régie auprès de la Caisse Desjardins Pierre-de-Saurel conjointement avec le président monsieur Guy Robert ou en son absence ou incapacité d'agir par le vice-président Denis Benoît.

2.9.2 Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville – Résolution 2025.02.08 (c.c.) Compteurs d'eau du Québec – Soumission 4723 (c.c.)

25-02-13

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville doit effectuer l'écoute de l'ensemble de son réseau d'aqueduc afin de répondre aux exigences de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable;

CONSIDÉRANT la soumission numéro 4723 de Compteurs d'eau du Québec, reçue le 16 janvier 2025, au montant de 2 930,52\$ taxes applicables en sus;

CONSIDÉRANT QUE cette soumission a été transmise à la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2025.02.08 de la municipalité qui souhaite aller de l'avant avec l'écoute des conduites.

En conséquence, il est proposé par Richard Gauthier, appuyé par Sylvain Lafrenaye et résolu à l'unanimité que la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre mandate Compteurs d'eau du Québec à procéder à l'écoute des vannes et des bornes incendie situés sur le réseau d'aqueduc de la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville, le tout tel que décrit à la soumission 4723.

Que les frais encourus pour l'écoute des vannes, des bornes incendie situées sur le réseau local de la municipalité et le rapport soient facturés à la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

2.9.3 ADMQ – Inscription au Congrès annuel 2025

25-02-14

Sur la proposition de Alain Jobin
Appuyée par Gilles Bernier

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à participer au congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui aura lieu les 18, 19 et 20 juin 2025 au Centre des congrès de Québec.

Que les frais d'inscription au montant de 585\$, taxes applicables en sus, soient en conséquence acquittés par la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre;

Que la Régie rembourse les frais de déplacement et autres frais inhérents sur présentation de pièces justificatives.

2.10 Varia ouvert

2.10.1 Municipalité de Massueville – Résolution 2025-02-363 (c.c.)

Les administrateurs reçoivent copie de la résolution 2025-02-363.
Après discussions ce point est reporter à une séance ultérieure.

2.11 Période de questions

Le conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

2.12 Levée de la séance

25-02-15

Sur la proposition de Richard Gauthier
Appuyée par Gilles Bernier
Il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

Guy Robert,
Président

Jacqueline Lavallée,
Directrice générale et greffière-trésorière